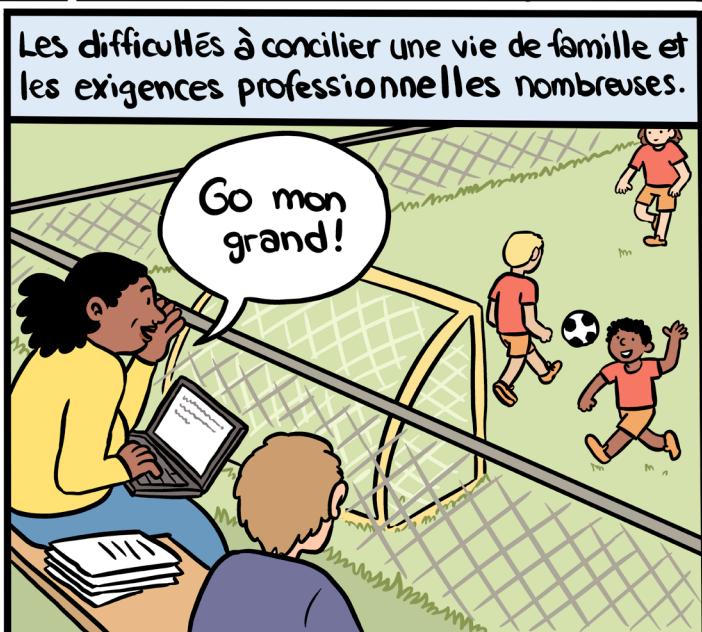
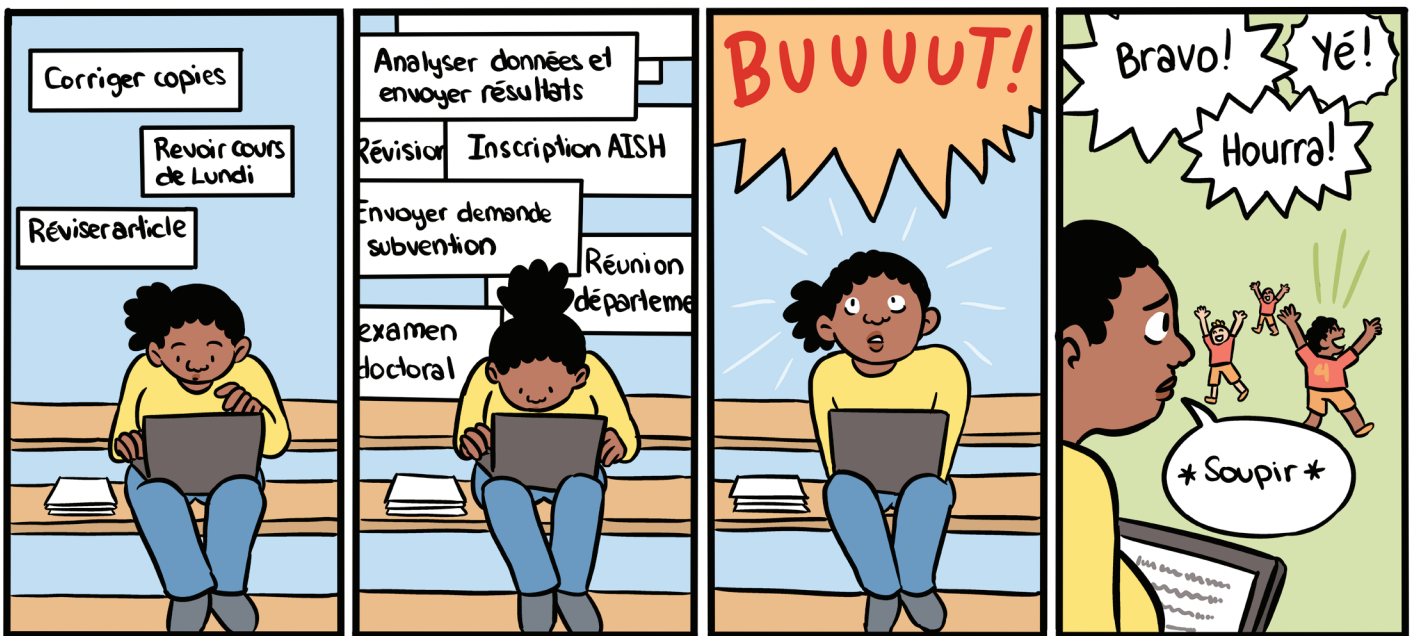


Les mères professeurs

Au Québec, la proportion de femmes professeurs d'université avoisine 40% (en 2020-21). Elle est toujours inférieure à celle des hommes, et ceci d'autant plus que le rang universitaire s'élève (50% pour les professeurs adjointes, 45% pour agrégées et 31% pour titulaires).

Cette inégalité résulte en partie du «plafond de verre» auquel elles se butent, de leurs charges familiales et des attentes différenciées à leur égard de la part de leur institution, collègues et étudiant.e.s.





Afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux professeurs et à leur famille, il faut clarifier les attentes associées à la production scientifique et les échéances associées, ainsi que les critères d'évaluation pour les demandes de sécurité d'emploi et de promotion.

Il faut aussi que toutes les universités renoncent aux évaluations professorales durant les congés parentaux et offrent un retour graduel à l'enseignement et aux responsabilités administratives, et qu'elles permettent aux personnes ayant des charges familiales de ne pas enseigner ou assister à des réunions ou manifestations scientifiques le soir ou en fin de semaine. Il faut enfin que les universités et organismes subventionnaires tiennent compte que les charges familiales ne se limitent pas à la petite enfance!

